

La question du patrimoine au Québec. État des lieux et mise en perspective

The question of Quebec's heritage. Assessment and perspectives

Yves Bergeron

Volume 9, 2011

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1005891ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1005891ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise d'ethnologie

ISSN

1703-7433 (imprimé)

1916-7350 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bergeron, Y. (2011). La question du patrimoine au Québec. État des lieux et mise en perspective. *Rabaska*, 9, 7–31. <https://doi.org/10.7202/1005891ar>

Résumé de l'article

Cet article esquisse en première partie un bilan des effets du rapport Arpin sur le patrimoine au Québec. Ce rapport présenté à la ministre de la Culture devait conduire à une refonte de la loi sur les biens culturels. Bien que le Gouvernement du Québec tarde encore à adopter le projet de loi 82 sur le patrimoine, les universités et les centres de recherche se sont structurés depuis le dépôt du rapport en 2000, renouvelant le discours sur le patrimoine et proposant une lecture pluridisciplinaire. L'auteur démontre que la question du patrimoine revient périodiquement depuis 1944 et suscite de nouveaux questionnements à l'égard de ces objets matériels et immatériels qui servent en quelque sorte à définir l'identité nationale. À la lumière de la dernière enquête menée par l'Observatoire de la culture et des communications du Québec sur l'univers du patrimoine, l'article démontre que le patrimoine n'est plus simplement une affaire de culture, mais que les législations qui encadrent sa reconnaissance et sa mise en valeur en font un enjeu politique fondamental.

Études

La question du patrimoine au Québec. État des lieux et mise en perspective

YVES BERGERON

Université du Québec à Montréal

Après avoir connu une période de mise à l'écart après le référendum de 1980, le patrimoine est redevenu depuis le début du nouveau millénaire un enjeu de société. La position de l'UNESCO a contribué à politiser la patrimonialisation des biens culturels et à sensibiliser les organismes ainsi que les citoyens à la protection de toutes les formes de patrimoines. La *Convention du patrimoine mondial de l'humanité*¹ et plus récemment la *Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel*² (PCI) trouvent écho dans tous les pays et transforment le regard des élus sur le patrimoine. Il convient de souligner également la révision de la position du Conseil international des musées (ICOM) qui a intégré, lors de sa 21^e Conférence générale à Vienne (Autriche) en 2007, les notions de patrimoine matériel et immatériel de l'humanité à la définition officielle de « musée » :

Un musée est une institution permanente sans but lucratif au service de la société et de son développement ouverte au public, qui acquiert, conserve, étudie, expose et transmet le patrimoine matériel et immatériel de l'humanité et de son environnement à des fins d'études, d'éducation et de délectation.³

Redécouverte du patrimoine comme objet d'étude

On observe depuis une décennie la multiplication des colloques et des publications consacrés aux multiples aspects du patrimoine⁴. Force est de constater que les organismes communautaires se mobilisent de plus en plus

1. On peut consulter la liste des 936 biens culturels classés sur le site de l'UNESCO : <http://whc.unesco.org/fr/list/>. Consulté le 5 juillet 2011.

2. Voir Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel : <http://www.unesco.org/culture/ich/index.php?lg=fr&pg=00006>. Consulté 6 juillet 2011.

3. <http://icom.museum/qui-sommes-nous/la-vision/definition-du-musee/L/2.html>. Consulté le 10 juillet 2011.

4. Mentionnons simplement le patrimoine culturel, le patrimoine naturel, le patrimoine matériel ou le patrimoine immatériel qui suscitent de multiples débats au niveau politique, dans le monde universitaire, dans le monde associatif et dans le terrain plus vaste du tourisme et de l'économie.

pour défendre auprès des élus la conservation et la mise en valeur des éléments de leur patrimoine. Ce mouvement marque une préoccupation majeure pour l'environnement et le territoire. Conséquemment au rapport Arpin⁵ sur le patrimoine présenté en 2000 à la ministre de la Culture et des communications du Québec, les universités québécoises ont multiplié les cours et les programmes dédiés à toutes les formes de patrimoine : patrimoine immobilier bien sûr, mais également patrimoine mobilier, patrimoine oral⁶, patrimoine immatériel, patrimoine ethnologique, patrimoine urbain, patrimoine archivistique, patrimoine archéologique, patrimoine scientifique, patrimoine paysager, patrimoine naturel et paysages patrimoniaux. Cette segmentation se traduit également par la création de chaires et d'instituts dédiés au patrimoine sous toutes ses formes⁷.

L'Université Laval, qui a acquis une longue tradition de recherche en patrimoine oral depuis 1944, abrite notamment l'*Institut du patrimoine culturel de l'Université Laval*⁸, la *Chaire de recherche du Canada en patrimoine ethnologique* que dirige Laurier Turgeon, la *Chaire de recherche du Canada en patrimoine religieux bâti* qui « a pour objectif d'améliorer la compréhension de la transformation de l'environnement bâti et des paysages culturels du Québec et du Canada⁹ ». On y retrouve également la *Chaire UNESCO en patrimoine culturel* qui « a le mandat de promouvoir les valeurs de l'UNESCO en matière d'éducation et de culture¹⁰ ». À ces chaires, il convient d'ajouter la création en 2005 du *Laboratoire d'archéologie de l'Université Laval*¹¹ qui compte huit laboratoires de recherche spécialisés sur le patrimoine archéologique. Enfin, l'Université Laval a également créé en 2007 le *Laboratoire de muséologie et d'ingénierie de la culture (LAMIC)*¹² consacré à la recherche fondamentale et appliquée en muséologie autour de trois axes : l'objet, l'espace et le visiteur.

L'Université du Québec à Montréal (UQÀM) a créé l'*Institut du patrimoine*

5. Groupe-conseil sous la présidence de monsieur Roland Arpin, *Notre patrimoine, un présent du passé. Proposition présentée à madame Agnès Maltais, Ministre de la Culture et des communications*, Québec, Le groupe-conseil sur la politique du patrimoine culturel du Québec, novembre 2000, 240 p.

6. On a tendance à oublier que le patrimoine oral qui avait fait l'objet de tant d'attentions de la part des folkloristes et des ethnologues a été négligé par les universités. Pourtant, les artistes qui puisent à même la tradition orale n'ont jamais été aussi populaires. Les chanteurs et conteurs contemporains puisent dans le vaste répertoire de la tradition orale.

7. La liste qui suit, bien que non exhaustive, a pu être complétée grâce au site « Découvrir l'histoire et le patrimoine du Québec par Vicky Lapointe » : <http://tolkien2008.wordpress.com/2010/03/09/la-recherche-en-histoire-et-patrimoine-dans-les-universites-quebecoise-quelques-sites-a-consulter>. Consulté le 6 juillet 2011.

8. www.ipac.ulaval.ca/accueil. Consulté le 6 juillet 2011.

9. www.crcprb.chaire.ulaval.ca/a-propos. Consulté le 6 juillet 2011.

10. www.patrimoineunesco.chaire.ulaval.ca. Consulté le 6 juillet 2011.

11. www.laboarcheologie.ulaval.ca. Consulté le 6 juillet 2011.

12. www.lamic.ulaval.ca. Consulté le 6 juillet 2011.

qui regroupe des chercheurs provenant de disciplines diverses (histoire, histoire de l'art, géographie, études urbaines, muséologie, design). L'UQAM abrite également la *Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain*¹³ dirigée par Luc Noppen. L'université s'est par ailleurs dotée en 2005 d'un programme de *doctorat international en muséologie, médiation, patrimoine*¹⁴ en partenariat avec l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse et l'École du Louvre.

L'Université de Montréal a pour sa part développé la *Chaire de recherche du Canada en patrimoine bâti*¹⁵ ainsi que la *Chaire religion, culture et société*¹⁶. L'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) a créé la *Chaire de recherche du Canada en histoire environnementale du Québec* qui se penche notamment sur les enjeux contemporains entourant les modifications du territoire¹⁷. L'Université du Québec à Rimouski abrite la *Chaire de recherche du Canada en histoire littéraire*¹⁸ ainsi que le *Laboratoire d'archéologie et de patrimoine*¹⁹. L'Université de Sherbrooke a créé le *Groupe de recherches et d'études sur le livre au Québec*²⁰ qui se consacre à l'histoire de l'édition littéraire. L'Université Concordia a développé pour sa part *The Centre for Oral History and Digital Storytelling / Le Centre d'histoire orale et de récits numérisés*²¹ qui se penche notamment sur le patrimoine immatériel.

Au-delà des intérêts propres à chaque université, des centres de recherche regroupant des professeurs de différentes universités développent des axes d'études consacrés au patrimoine. Soulignons notamment le *Centre interuniversitaire de recherche sur les lettres, les arts et les traditions* (CÉLAT)²² créé officiellement en 1975 et qui prenait le relais de la *Chaire des archives de folklore de l'Université Laval*, inaugurée en 1944. Le CÉLAT regroupe des professeurs de trois universités (Laval, UQAM et UQÀC) rattachés à des disciplines complémentaires. Le troisième axe du programme scientifique du CÉLAT est consacré à la « mise en représentation du vivre-ensemble » par le biais du patrimoine matériel et immatériel. Le *Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises* (CRILCQ)²³ consacre une large partie de sa programmation scientifique au patrimoine. Rappelons que le CRILCQ est à l'origine en 1989 du projet de synthèse *La Vie*

13. www.patrimoine.uqam.ca. Consulté le 6 juillet 2011.

14. www.museologie.uqam.ca. Consulté le 6 juillet 2011.

15. www.patrimoinebati.umontreal.ca. Consulté le 6 juillet 2011.

16. www.crcs.umontreal.ca/patrimoine.html. Consulté le 11 juillet 2011.

17. <http://hec-fci.cieq.ca>. Consulté le 6 juillet 2011.

18. www.uqar.ca/histoire-litteraire. Consulté le 6 juillet 2011.

19. http://lap.uqar.ca/index.php?id_page=1. Consulté le 6 juillet 2011.

20. <http://www.usherbrooke.ca/grelq>. Consulté le 6 juillet 2011.

21. <http://storytelling.concordia.ca>. Consulté le 6 juillet 2011.

22. www.celat.ulaval.ca. Consulté le 6 juillet 2011.

23. www.crilcq.org. Consulté le 6 juillet 2011.

littéraire au Québec qui a renouvelé la perspective historique sur la notion de patrimoine. Le *Centre interuniversitaire d'études québécoises* (CIÉQ) regroupe des professeurs de l'UQTR et de l'Université Laval. Les travaux du CIÉQ portent sur trois axes : « les populations et leurs milieux de vie, les institutions et les mouvements sociaux, la culture québécoise : diversité, échanges et transmission²⁴ ». On doit à l'équipe du CIÉQ la collection « Atlas historique du Québec²⁵ » qui aborde plusieurs facettes du patrimoine québécois. Enfin, le *Centre Urbanisation Culture Société* de l'INRS consacre certains de ses axes de recherche à des thématiques qui concernent de près le patrimoine. Mentionnons simplement les axes « Pratiques culturelles, espace social et territoire » et « Diversité culturelle, immigration et modes de cohabitation²⁶ ». Enfin, l'UQAM a mis en place en 2006 le *Laboratoire d'histoire et de patrimoine de Montréal*²⁷ et en 2010 l'*Espace recherche Muséologie et société* qui regroupe une équipe de chercheurs en muséologie.

Rappelons par ailleurs que de nombreux chercheurs universitaires issus de plusieurs disciplines ont lancé au cours des dernières années des projets de recherche sur le patrimoine québécois et qu'ils publient régulièrement des articles sur cette question dans des revues scientifiques.

On a également vu surgir dans le paysage québécois des observatoires qui se consacrent au patrimoine. Soulignons simplement l'*Observatoire de la culture et des communications du Québec*²⁸, l'*Observatoire des musées* de la Société des musées québécois²⁹ et l'*Observatoire du patrimoine religieux québécois*³⁰.

Enfin, soulignons le travail incessant des organismes et associations professionnelles qui se consacrent au patrimoine et qui par le biais de leurs sites Internet contribuent à maintenir cette problématique dans l'actualité. L'intérêt de ces sites réside très certainement dans la diversité des perspectives sur le patrimoine. Mentionnons simplement l'*Association québécoise d'interprétation du patrimoine* (AQIP) qui est active depuis 1977 et qui publie une revue électronique présentant des articles de fond³¹; l'*Association des*

24. <http://www.cieq.uqtr.ca>. Consulté le 6 juillet 2011.

25. Cette série de publications propose des analyses consacrées au patrimoine québécois. Mentionnons simplement : *La Paroisse* (Serge Courville et Normand Séguin, dir.), Sainte-Foy, Québec, Les Presses de l'Université Laval [PUL], « Atlas historique du Québec », 2001, 296 p.

26. www.ucs.inrs.ca. Créé par le Conseil du patrimoine religieux du Québec. Consulté le 6 juillet 2011.

27. www.lhpm.uqam.ca. Consulté le 12 juillet 2011.

28. Créé par l'Institut de la Statistique du Québec, l'Observatoire a pour mission de « répondre aux besoins réels et concrets des intervenants des secteurs de la culture et des communications ainsi que de ceux qui traitent avec ces secteurs en matière de statistiques, de soutien à la recherche et de veille » : www.stat.gouv.qc.ca/observatoire. Consulté le 6 juillet 2011.

29. www.smq.qc.ca. Consulté le 6 juillet 2011.

30. www.observatoire-patrimoine-religieux.qc.ca/index.html. Consulté le 6 juillet 2011.

31. www.aqip.ca. Consulté le 10 juillet 2011.

archéologues du Québec (AAQ)³² fondée en 1979 ; la *Société québécoise d'ethnologie* (SQE)³³ ; l'*Association des archivistes du Québec* (AAQ)³⁴ créée en 1967 ; le *Conseil québécois du patrimoine vivant* (CQPV)³⁵ qui se préoccupe notamment du patrimoine immatériel ; *Héritage Montréal* créé en 1975 et qui « œuvre à promouvoir et à protéger le patrimoine architectural, historique, naturel et culturel du Grand Montréal³⁶ » ; et le *Conseil des monuments et sites du Québec*³⁷ qui est à l'origine de la revue *Continuité*³⁸ consacrée au patrimoine et de la *Fondation québécoise du patrimoine*³⁹.

Ce tour d'horizon ne saurait être exhaustif, mais il souligne l'intérêt marqué depuis quelques années pour l'étude du patrimoine. Bien sûr, il ne s'agit pas d'un phénomène exclusif au Québec. Bien au contraire, le patrimoine culturel qu'il soit matériel ou immatériel suscite l'intérêt des chercheurs et des gouvernements qui se dotent de politiques favorisant leur protection et leur mise en valeur⁴⁰. La patrimonialisation de la culture est devenue un phénomène qui ne se limite pas aux frontières du Québec. Il existe de nombreuses chaires et centres de recherche qui se préoccupent du patrimoine au Canada. Les revues *Ethnologies* et *Rabaska* témoignent notamment des travaux qui sont menés dans ces pôles de recherche. On constate que les effets de la mondialisation de la culture ont contribué à l'émergence de l'intérêt pour l'étude des cultures nationales et régionales. C'est ce qui a par exemple conduit le gouvernement français à se doter dès 1989 d'un *Observatoire des politiques culturelles*⁴¹. Il est par ailleurs important de tenir compte du fait que le patrimoine est également devenu un objet de développement touristique et économique⁴², favorisant ainsi des investissements de la part des différents paliers de gouvernements et des partenaires privés. Le cas de la *Fondation rue principale* constitue un bon exemple de cette alliance entre patrimoine et économie. Depuis 1985, la Fondation favorise le « développement basé sur la conservation et la mise en valeur du

32. www.archeologie.qc.ca. Consulté le 10 juillet 2011

33. www.sqe.qc.ca. Consulté le 11 juillet 2011.

34. www.archivistes.qc.ca. Consulté le 11 juillet 2011.

35. www.cqpv.qc.ca. Consulté le 11 août 2011.

36. www.heritagemontreal.org/fr. Consulté le 11 juillet 2011.

37. www.cmsq.qc.ca. Consulté le 11 juillet 2011.

38. www.cmsq.qc.ca/continuite. Consulté le 11 juillet 2011.

39. www.cmsq.qc.ca/fondation/index.htm. Consulté le 11 juillet 2011.

40. En 1999, le Ministère de la Culture et des communications du Québec publiait l'étude menée par Michel de la Durantaye du Département des sciences du loisir et de la communication sociale à l'Université du Québec à Trois-Rivières intitulée *Les Politiques culturelles municipales au Québec, portrait de la situation*.

41. Créé en 1989 par le ministère de la Culture, l'Université Pierre-Mendès-France de Grenoble, l'IEP de Grenoble et le CERAT, centre de recherche du CNRS : www.observatoire-culture.net.

42. Le Réseau de veille en tourisme mis en place en 2004 à l'UQAM témoigne de cette tendance : <http://veilletourisme.ca>. Consulté le 6 juillet 2011.

patrimoine, la relance économique, l'amélioration de la qualité de vie des cœurs et de l'ensemble des municipalités⁴³ ». Puisque tout devient objet de patrimoine, certains chercheurs osent même parler de vertige de la patrimonialisation⁴⁴. Les auteurs de l'article « patrimoine » tiré du *Dictionnaire encyclopédique de muséologie* commencent leur article en rappelant que « certains n'hésitent pas à parler de "patrimonologie" (*heritology*) ou de *heritage studies*, au risque de confondre deux champs et leurs spécialités⁴⁵ ». Le Québec n'échappe pas à ce vaste mouvement qui tend à démontrer que tous les aspects de la culture s'inscrivent en quelque sorte dans la perspective du patrimoine.

Le patrimoine : une question nouvelle ?

Manifestement, la question du patrimoine traverse toutes les sphères de la société québécoise. La préoccupation pour le développement durable favorise d'ailleurs la préoccupation pour la conservation du patrimoine. Mais cet intérêt pour le patrimoine est-il nouveau ? Si les chercheurs et les intellectuels québécois se penchent sur ces formes de patrimoine depuis le milieu du XIX^e siècle⁴⁶, le discours de l'État sur le patrimoine se formalise pour sa part au cours de la décennie 1920. Le Gouvernement crée en 1920 les *Archives de la Province de Québec*⁴⁷. Deux ans plus tard, il adopte la *Loi relative à la conservation des monuments et des objets d'art ayant un intérêt historique ou artistique*. Du même coup, l'État crée la *Commission des monuments historiques* en réalisant des inventaires des richesses historiques et artistiques de la province. La même année, il adopte la *Loi concernant les musées de la province*⁴⁸. Il faudra cependant attendre 1933 pour que soit inauguré le *Musée provincial de Québec*⁴⁹. Entre les deux grandes guerres qui ont marqué le XX^e siècle, on voit donc se mettre en place les premières structures qui institutionnalisent le patrimoine national.

43. www.fondationruesprincipales.qc.ca. Consulté le 11 juillet 2011.

44. Voir notamment : Jean Davallon, *Le Don du patrimoine, Une approche communicationnelle de la patrimonialisation*, Paris, Lavoisier, 2006, 222 p.

45. André Desvallées et François Mairesse, « Patrimoine », *Dictionnaire encyclopédique de muséologie*, Paris, Armand Colin, 2011, p. 424.

46. Les travaux du CRILCO sur la vie littéraire au Québec montrent bien l'intérêt pour la culture traditionnelle (contes, légendes, coutumes, traditions). Les six premiers ouvrages de la série *La Vie littéraire* couvrent les années 1764 à 1933 et montrent bien la place centrale du patrimoine dans le développement de la littérature québécoise.

47. Voir Denis Goulet, *Bibliothèque et archives nationales du Québec. Un siècle d'histoire*, Montréal, Fides, 2009, 357 p.

48. Voir Pierre B. Landry, *Le Musée national des beaux-arts du Québec 1933-2008*, Québec, MNBAQ, 2009, 357 p.

49. Il deviendra plus tard le *Musée du Québec* (1961) et le *Musée national des beaux-arts du Québec* (2003).

Du folklore à l'ethnologie au Québec

Si le discours sur le patrimoine et la patrimonialisation s'est renouvelé au cours de la dernière décennie, l'intérêt pour cet objet d'étude n'est certainement pas nouveau. Il convient d'ailleurs de rappeler que l'ethnologie a joué un rôle fondamental dans la reconnaissance et l'étude du patrimoine au Québec et plus largement au Canada. La création en 1944 de la Chaire de folklore de l'Université Laval par Luc Lacourcière constitue une première reconnaissance du patrimoine comme objet d'étude universitaire. La relecture des premiers textes permet de mesurer l'intérêt que le fondateur des Archives de folklore et du programme d'ethnographie porte au patrimoine des francophones en Amérique du Nord⁵⁰. Jean-Pierre Pichette a d'ailleurs publié un article consacré à Luc Lacourcière qui cerne bien cette période fondatrice :

il ébauchait un projet : « Un inventaire scientifique et complet du folklore, un enseignement qui en ferait valoir toutes les richesses, outre l'aliment spécifiquement américain qu'ils donneraient à nos beaux arts, rendraient au peuple, dans l'avenir, une partie des biens qu'il nous a légués. Et ce ne serait que pure justice ». C'était en 1942.⁵¹

Le programme de folklore, qui deviendra le programme d'ethnographie, a permis de constituer un corpus de traditions orales qui préfigure alors une sorte de conservatoire du patrimoine immatériel. Les collections des Archives de folklore de l'Université Laval et des autres centres qui se sont créés au Canada⁵² et aux États-Unis dans le sillage de Lacourcière et de son équipe ont mis en valeur un patrimoine collectif issu de la mémoire de la culture française en Amérique du Nord. Force est de constater que le premier objet de l'ethnologie est bel et bien le patrimoine oral (contes, légendes, chansons, coutumes, traditions, langue), puis son déploiement sous ses formes matérielles et immatérielles.

Depuis le projet de Lacourcière, centré sur l'étude des traditions, des arts et de la langue des Francophones en Amérique du Nord, a fait l'objet de bilans et de remises en question périodiques. Nous nous sommes donc penché sur ces moments qui ont favorisé de nouveaux questionnements sur le patrimoine comme vecteur de l'identité québécoise.

50. Mentionnons notamment l'article clé signé par Luc Lacourcière et Félix-Antoine Savard : « Le Folklore et l'histoire », *Les Archives de folklore*, vol. 1, 1946, p. 14-25.

51. Jean-Pierre Pichette, « Luc Lacourcière et l'institution des Archives de folklore à l'université Laval (1936-1944). Autopsie d'une convergence », *Rabaska : revue d'ethnologie de l'Amérique française*, vol. 2, 2004, p. 24.

52. En 1986, le Regroupement des centres de recherche en civilisation canadienne-française publiait un ouvrage intitulé *Héritage de la francophonie canadienne*. Les principaux centres d'archives consacrés à la culture francophone au Canada s'y retrouvent.

Remises en question

Périodiquement, on s'est questionné sur l'état de l'ethnologie comme discipline au Québec. Rappelons dans un premier temps la publication en 1978 des *Mélanges en l'honneur de Luc Lacourcière*⁵³ sous la direction de Jean-Claude Dupont qui avait pour sous-titre *Folklore français d'Amérique*. Bien que cet ouvrage se voulût avant tout une occasion de rendre hommage au fondateur des Archives de folklore, il propose par ailleurs un premier bilan de l'ethnologie dans la francophonie nord-américaine. L'article de Paul Carpentier intitulé « Coup d'œil sur les écoles de pensée en folklore québécois⁵⁴ » est longtemps resté une référence incontournable puisqu'il s'agit d'un des premiers textes critiques sur le milieu des folkloristes qui changent alors d'orientations pour revendiquer l'identité d'« ethnologues ». Cette position découle d'ailleurs de la création en 1973 de la Société québécoise des ethnologues⁵⁵ qui voulait se donner une structure différente de l'*Association canadienne de folklore* qui deviendra plus tard, sous l'impulsion des membres québécois, l'*Association canadienne d'ethnologie et de folklore*⁵⁶.

Alors que paraissent les *Mélanges en l'honneur de Luc Lacourcière*, les travaux consacrés notamment à la culture matérielle au sein du programme d'ethnographie réorientent bientôt l'étude du patrimoine vers sa mise en valeur. Les musées apparaissent rapidement comme le lieu par excellence pour diffuser ces nouvelles recherches. Les professeurs Jean-Claude Dupont, Jean Simard, Robert-Lionel Séguin⁵⁷ et Michel Lessard⁵⁸ forment une nouvelle génération d'ethnologues qui feront carrière dans le réseau des musées québécois. Cette nouvelle perspective favorise en quelque sorte la réconciliation entre patrimoines matériel et immatériel. Les travaux de Dupont⁵⁹ et

53. Jean-Claude Dupont (dir.), *Mélanges en l'honneur de Luc Lacourcière. Folklore français d'Amérique*, Montréal, Leméac, 1978, 485 p.

54. Paul Carpentier, « Coup d'œil sur les écoles de pensée en folklore québécois », dans Jean-Claude Dupont (dir.), *Mélanges en l'honneur de Luc Lacourcière, op. cit.*, p. 153-163.

55. Voir www.sqe.qc.ca/sqe.

56. www.acef.ulaval.ca. Consulté le 12 juillet 2011.

57. Robert-Lionel Séguin constitue une figure à part dans l'histoire du patrimoine. Il fut associé à plusieurs musées (Canada et France) et termina sa carrière comme professeur d'ethnologie à l'UQTR qui fera l'acquisition de sa collection ethnographique pour créer le Musée québécois de culture populaire à Trois-Rivières. Voir Yves Bergeron, « Robert-Lionel Séguin (1920-1983). Une triple trajectoire », *Ethnologues*, vol. 26, n° 2, « Ethnologie du proche », 2004, p. 107-138.

58. La contribution de Michel Lessard au patrimoine et plus particulièrement à la culture matérielle est considérable. Professeur à l'UQAM, il a publié des ouvrages qui ont été largement diffusés auprès du grand public et qui ont influencé le collectionnement des musées.

59. *L'Artisan forgeron* de Jean-Claude Dupont (Les Presses de l'Université Laval / Éditeur officiel du Québec, Québec, 1979, 356 p.) est un exemple probant de la nécessité de ne pas dissocier culture matérielle et traditions. Voir notamment le compte rendu de cet ouvrage par Jean-Claude Muller, dans *Anthropologie et sociétés*, vol. 5, n° 1, 1981, p. 237 : <http://id.erudit.org/iderudit/006015ar>. Jean-Claude Dupont s'inspire notamment des travaux menés par les ethnologues au Musée national des arts et traditions populaires à Paris.

de Simard⁶⁰ font disparaître ces frontières. Dans la perspective de la médiation du patrimoine, ils tiennent compte des objets et des traditions qui y sont associés.

Patrimoine et histoire de l'art

L'ethnologie ne fut pas la seule discipline à se préoccuper du patrimoine québécois. L'histoire de l'art a également contribué à développer de nouveaux discours sur le patrimoine matériel artistique. On ne peut passer sous silence les travaux de Gérard Morisset⁶¹ sur l'inventaire des œuvres d'art du Québec qu'il entreprend en 1937 et qui inspirèrent plusieurs générations d'historiens de l'art. Comme Morisset a dirigé le Musée de la province de 1953 à 1965, il a contribué à la diffusion et à la valorisation du patrimoine québécois. Cette impulsion se traduit par la création de programmes d'histoire de l'art dans les universités québécoises. Une nouvelle génération de professeurs comme Raymond Montpetit, Pierre Mayrand, Robert Derome, Michel Lessard, Luc Noppen, John Porter, Laurier Lacroix et François-Marc Gagnon renouvellent la recherche sur le patrimoine artistique québécois et produisent une littérature scientifique qui trouve notamment écho dans le grand public par le biais d'expositions dans le réseau des musées.

Une approche pluridisciplinaire du patrimoine

Dans la seconde moitié des années 1980, la Société québécoise des ethnologues publie *L'Ethnologie au Québec*⁶², éditée par le ministère des Affaires culturelles du Québec (MAC). Largement diffusée par le Ministère, cette publication confirme la place de l'ethnologie comme discipline incontournable, au même titre que l'histoire et l'archéologie, pour appréhender la culture québécoise. Au cours des décennies 1970 et 1980, le ministère des Affaires culturelles entreprend le *Macro-inventaire du patrimoine québécois*⁶³ et de nombreuses études thématiques consacrées à la culture matérielle et au patrimoine immatériel. L'originalité du projet consiste à jumeler des

60. Jean Simard a publié une étude qui est considérée comme une référence fondamentale en ethnologie. Dans *Les Arts sacrés au Québec* ([avec la collaboration de François Brault pour les photographies], [Préface de René Barbin de la Société Radio-Canada], Boucherville, Les éditions De Mortagne, 1989, 319 p.), il illustre les fondements de la culture québécoise à travers le thème de la religion populaire. L'auteur allie à la fois la perspective de l'ethnologie et de l'histoire de l'art pour traduire une réalité culturelle.

61. Voir *À la découverte du patrimoine québécois avec Gérard Morisset*, Québec, Ministère des affaires culturelles, 1981, 255 p.

62. *L'Ethnologie au Québec*, Québec, Ministère des affaires culturelles, 1987, 64 p.

63. Voir *Le Macro-inventaire du patrimoine québécois*, Québec, Les publications du Québec, 1985, 150 p.

disciplines pour mieux comprendre le patrimoine. L'histoire, l'archéologie, l'ethnologie, l'histoire de l'art et l'architecture offrent alors un regard complémentaire sur les traces du patrimoine matériel dans chaque région du Québec. Il s'agit en quelque sorte d'une approche multidisciplinaire permettant une lecture plurielle du patrimoine matériel et immatériel. Malgré l'ampleur de l'ambitieux chantier du macro-inventaire, ni le ministère des Affaires culturelles, ni les chercheurs, ne sont arrivés à tirer pleinement profit de cette abondante documentation. Bien que plusieurs de ces études thématiques fussent par ailleurs publiées dans les collections « Dossiers » et « Cahiers du patrimoine » du MAC, l'essentiel de la documentation reste peu consulté dans les archives du Ministère. Il s'agit d'une des sources négligées pour comprendre le patrimoine québécois dans une perspective territoriale. Dès le début de la décennie 1980, on observe le désintérêt du Gouvernement du Québec et des chercheurs pour l'étude du patrimoine, du moins sous l'angle qui avait été jusque-là privilégié. Ce désintérêt pour le patrimoine correspond aux effets directs du référendum de 1980 qui rend les projets de recherche liés à l'identité nationale impopulaires.

Patrimoine et muséologie : un enjeu de perspective

Au milieu des années 1980, le réseau des musées québécois se développe et connaît un achalandage important⁶⁴. La nécessité de mieux former les professionnels qui y travaillent conduit le ministère de l'Éducation du Québec à créer un programme de deuxième cycle en muséologie. S'affrontent alors deux visions de la muséologie. Un premier groupe se structure à l'Université Laval autour du programme d'ethnologie qui forme depuis la décennie 1970 des ethnologues à l'étude de la culture matérielle. La longue tradition de l'Université Laval pour le patrimoine milite en faveur de l'implantation de ce programme à Québec. Cependant, l'Université du Québec à Montréal et l'Université de Montréal (UDM) unissent leurs forces pour proposer une maîtrise professionnelle conjointe. Le ministère choisit donc en 1987 d'implanter ce programme à Montréal. Il est important de rappeler que la vision de la muséologie défendue par l'UQAM et l'UDM est plutôt tournée au départ vers l'histoire de l'art en raison des professeurs qui y enseignent. Ainsi à l'UQAM, on retrouvera à la direction du programme, Louise Letocha⁶⁵,

64. Rosaire Garon et Marie-Claude Lapointe en font la démonstration dans leur étude sur le public des institutions patrimoniales : *ÉLPIMA*, Cahier 9. Le public des institutions patrimoniales 2010, (Chapitre 4 : « Le taux de fréquentation au sein de la population québécoise ») p. 21-23.

65. Louise Letocha a rejoint le Département d'histoire de l'art de l'UQAM après avoir dirigé le Musée d'art contemporain de Montréal de 1977 à 1982.

Raymond Montpetit⁶⁶ et Laurier Lacroix⁶⁷. À l'UDM, on choisit de faire appel à l'historien de l'art et conservateur Jean Trudel⁶⁸ pour diriger le programme. Bien sûr, cette maîtrise professionnelle ne s'est pas essentiellement concentrée sur la muséologie de l'art, mais cette perspective a largement teinté la première génération de muséologues. Quand on examine attentivement le contenu des séminaires du nouveau programme de maîtrise en muséologie, on constate que les intitulés comme les descripteurs ne font pas référence au concept de patrimoine, bien que formellement les musées demeurent le lieu par excellence de la conservation, de la recherche et de la diffusion du patrimoine.

Insatisfaite de la décision du ministère de l'Éducation, la direction de l'Université Laval choisit de créer malgré tout un diplôme d'études supérieures de muséologie. L'Université engage alors Philippe Dubé, qui a travaillé au Musée régional de Charlevoix, puis à Parcs Canada, et qui a réalisé l'exposition permanente du Musée de la civilisation, *Mémoires*⁶⁹ (1988) pour diriger ce nouveau programme de muséologie dont l'approche est nettement plus orientée vers l'ethnologie et les musées de société. On se retrouve donc au Québec avec deux programmes de deuxième cycle et deux approches de la muséologie.

L'émergence de la muséologie comme discipline au début des années 1990 prend en quelque sorte le relais de l'ethnologie et de l'histoire de l'art pour l'étude du patrimoine. Les étudiants des deux programmes vont produire de nombreux rapports de stages et des mémoires consacrés aux musées, aux collections et à la médiation de la culture. Une nouvelle littérature se développe et questionne la conception du patrimoine. Ainsi, les professeurs qui animent ces deux programmes vont produire des articles scientifiques qui légitiment peu à peu la muséologie comme discipline⁷⁰.

66. Raymond Montpetit a fortement milité pour la création de la maîtrise en muséologie. On lui doit plusieurs textes fondateurs de la muséologie au Québec. Il s'est notamment intéressé au concept d'« expérience de visite ».

67. Laurier Lacroix a développé une expertise sur les collections et l'histoire des musées au Québec. En 2008, le Gouvernement du Québec lui a décerné le prix Gérard-Morisset pour sa contribution exceptionnelle au patrimoine.

68. Après avoir fait carrière dans le réseau des musées, Jean Trudel prend la direction de la maîtrise en muséologie à l'Université de Montréal. Il a écrit des textes de référence sur l'histoire des musées et des collections.

69. Voir Yves Bergeron et Philippe Dubé (dir.), *Mémoire de Mémoires. L'exposition inaugurale du Musée de la civilisation*, Québec, PUL, 2009, 307 p.

70. Soulignons les textes de Laurier Lacroix, Bernard Schiele, Raymond Montpetit, Michel Allard, Pierre Mayrand, Colette Dufresne-Tassé, Jean Trudel et Philippe Dubé. On en retrouve les principales références dans Sébastien Hudon, *Ressources bibliographiques en muséologie (Sélection d'ouvrages et de liens internet de références sur les activités muséales)*, Québec, Ministère de la Culture, des communications et de la condition féminine, 2008.

Ethnologie : nouvelles perspectives

Pour marquer le 50^e anniversaire de la fondation des Archives de folklore en 1994, le CÉLAT organisait un colloque qui donna lieu en 1997 à une publication majeure qui proposait cette fois un bilan critique de l'ethnologie en Amérique du Nord. Publié sous la direction de Laurier Turgeon et d'Anne-Marie Desdouits, l'ouvrage *Ethnologies francophones de l'Amérique et d'ailleurs*⁷¹ propose sans aucun doute l'analyse la plus exhaustive de l'évolution de la discipline et des intérêts pour l'étude du patrimoine. Cette publication correspond à un bilan et une redéfinition du programme d'ethnologie à l'Université Laval. On y insiste notamment sur le rôle fédérateur du CÉLAT qui a en quelque sorte hérité du volet scientifique des Archives de folklore et permis l'émergence de nouvelles problématiques de recherche centrées sur l'étude des identités. On assiste alors à une rupture de vision que cernent bien les deux responsables de l'ouvrage :

L'approche substantialiste ou essentialiste préconisant des cultures homogènes, a cédé la place à une conception plus constructiviste des identités qui mettent l'accent sur le pluralisme culturel, sur les interactions culturelles et sur les phénomènes de transfert et de métissage. En plus de fournir une vision plus dynamique des processus identitaires, cette approche inscrit le Québec dans le monde plutôt qu'elle ne l'en isole au nom d'un patrimoine qui lui serait spécifique. À l'horizon, c'est la question – aujourd'hui névralgique – de « l'identité hétérogène » qui est à l'ordre du jour et qui s'avère être un terrain fascinant à défricher⁷².

Le ministère de la Culture du Québec redécouvre le patrimoine

La question du patrimoine revient de manière marquée au Québec quand la ministre de la Culture et des communications du Québec, Agnès Maltais, annonce en 1999 la création d'un Groupe-conseil, sous la direction de Roland Arpin, qui a pour mandat de dresser un bilan du patrimoine au Québec et de proposer à la ministre un projet de refonte de la *Loi sur les biens culturels*. Après de nombreuses consultations⁷³, le Groupe-conseil publie en novembre 2000 son rapport intitulé *Notre patrimoine, un présent du passé*⁷⁴ qui propose

71. Laurier Turgeon et d'Anne-Marie Desdouits (dir.), *Ethnologies francophones de l'Amérique et d'ailleurs*, Québec, PUL, 1997, 355 p.

72. *Ibid.*, « Présentation », p. xvii.

73. On peut consulter les mémoires déposés au Groupe-conseil : *Notre patrimoine, un présent du passé. La question du patrimoine au Québec. Recueil des mémoires et documents déposés par les organismes du Groupe-conseil sur la Politique du patrimoine culturel*, Québec, 2000, 517 p.

74. Groupe-conseil sous la présidence de monsieur Roland Arpin, *Notre patrimoine, un présent du passé. Proposition présentée à madame Agnès Maltais, Ministre de la Culture et des Communications*, Québec, Le Groupe-conseil sur la politique du patrimoine culturel du Québec, novembre 2000, 240 p.

une analyse critique de l'évolution du concept de patrimoine et des orientations devant conduire à une nouvelle loi sur le patrimoine. La première partie du rapport Arpin sur le patrimoine permet de dresser un bilan critique de la notion de patrimoine depuis la création de la première loi québécoise consacrée aux biens culturels en 1922. Quant à la seconde partie, elle propose un diagnostic du patrimoine sous l'angle de la conservation, de la recherche et de la formation tout en tenant compte des attentes du milieu à l'égard du ministère de la Culture et des communications. Avec le recul, on peut très certainement reconnaître que le bilan critique du Groupe-conseil a fait consensus au Québec. Le plus problématique pour le Gouvernement étant de donner suite aux recommandations du rapport Arpin. Rappelons que le processus de consultation fut long. Huit ans après le dépôt du rapport, la ministre de la Culture, Christine Saint-Pierre, présente un livre vert qui constitue en somme un document de réflexion. Intitulé *Un regard neuf sur le patrimoine culturel*⁷⁵, le livre vert du Gouvernement québécois, publié en 2008, invite les citoyens à une vaste consultation qui se concrétise finalement en 2010 sous le projet de loi 82 sur le patrimoine culturel⁷⁶. Ce projet de loi devrait normalement être adopté d'ici 2012.

Cette longue période de près de douze ans entre le dépôt du Rapport Arpin et l'adoption d'une nouvelle loi montre bien que le patrimoine présente des enjeux politiques complexes. Il serait intéressant de pouvoir analyser les jeux d'influences et les représentations qui ont été faites durant cette période pour influencer le projet de loi⁷⁷. On pourrait ainsi identifier les acteurs, les réseaux d'influence et les impacts d'une telle loi sur la culture et l'économie.

Le plus récent bilan (2006-2010)

À la suite du rapport Arpin sur le patrimoine, le ministère de la Culture et des communications du Québec, en collaboration avec l'Observatoire de la culture et des communications du Québec (Occq), annonçait en 2001 la réalisation d'une vaste enquête permettant de dresser un état des lieux du patrimoine, des institutions muséales et des archives au Québec. L'objectif était de dresser

75. *Un regard neuf sur le patrimoine culturel : révision de la Loi sur les biens culturels (document de réflexion)*, Ministère de la Culture, des communications et de la condition féminine, janvier 2008, 78 p.

76. Voir *Projet de loi no 82. Loi sur le patrimoine culturel*, présenté par madame Christine Saint-Pierre, Ministre de la Culture, des communications et de la condition féminine, éditeur officiel du Québec, 2010, 64 p. www.mcccf.gouv.qc.ca/index.php?id=4538. Consulté le 15 juin 2011.

77. Comme les fonctionnaires du Ministère ont un devoir de réserve, ils pourraient difficilement s'exprimer sur les jeux de coulisses. Dans quelques années, quand ils seront libérés de leurs liens professionnels avec le Ministère, il deviendra possible de mener une telle enquête. Cependant, rien n'empêcherait des chercheurs de mener une enquête auprès des associations professionnelles et des organismes concernés par la loi sur le patrimoine.

un portrait statistique de la réalité du patrimoine québécois. Ce qui distingue cette enquête des bilans précédents, c'est que l'enquête de l'Observatoire de la culture déborde le cadre disciplinaire pour interroger les institutions et les personnes qui sont légalement responsables de la gestion du patrimoine sur l'ensemble du territoire québécois. L'intérêt de cette étude qui s'est échelonnée de 2005 à 2010 réside dans une approche non disciplinaire du patrimoine, mais propose plutôt d'appréhender cet objet d'étude du point de vue de la pratique et des structures qui encadrent à la fois la conservation, la recherche, la diffusion et la gestion du patrimoine⁷⁸.

Le travail préparatoire à cette vaste enquête devant couvrir l'ensemble des institutions patrimoniales, muséales et archivistiques a demandé près de quatre années. Il fallait d'abord constituer un répertoire exhaustif des institutions patrimoniales, muséales et archivistiques. Une enquête a permis de déterminer la mission de chaque institution et le classement en fonction du *Système de classification des activités de la culture et des communications du Québec* (SCACCQ)⁷⁹. Ce n'est donc qu'à l'été 2005 que l'enquête a débuté. Le questionnaire détaillé faisant référence aux données complètes pour l'année 2004 a été acheminé à 356 institutions patrimoniales, 420 institutions muséales et 299 centres et services d'archives. Il est à noter que le taux de réponse s'est révélé assez élevé : 82 % pour les institutions muséales, 89 % pour les centres d'archives et de 78 % pour le secteur du patrimoine. C'est donc dire que les résultats des tableaux statistiques sont particulièrement représentatifs de la réalité. À cet égard, l'Institut de la statistique qui a traité les résultats a pris soin de qualifier les estimations : A Excellente, B Très bonne, C Bonne, D Passable. Quand à la cote E désignant une faible précision, les chiffres n'ont pas été publiés⁸⁰.

L'univers du patrimoine en 2005

L'univers du patrimoine a été défini formellement par l'Observatoire de la culture et des communications dans le cadre du SCACCQ :

Ce domaine comprend les établissements (y compris les travailleurs indépendants) dont l'activité principale porte sur la gestion, la protection, la conservation,

78. L'enquête porte une attention toute particulière au financement du patrimoine. On y retrouve donc le portrait global de la contribution du gouvernement québécois, des municipalités, des entreprises et du gouvernement fédéral.

79. Observatoire de la culture et des communications du Québec [OccQ], *Système de classification des activités de la culture et des communications du Québec 2004*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 2003, 141 p.

80. Informations méthodologiques tirées de : Marie-Thérèse H. Thibault, « Chapitre 1. Présentation du projet et méthodologie », *État des lieux du patrimoine, des institutions muséales et des archives* [dorénavant *ÉLPIMA*], Cahier 1. Premier regard, 2006, p. 17-20.

la diffusion ou la promotion du patrimoine, des institutions muséales et des archives. Par établissements du patrimoine, on entend les établissements dont l'activité principale consiste à étudier, acquérir, gérer, conserver, restaurer, protéger, entretenir des biens et des sites patrimoniaux, transmettre la culture traditionnelle, promouvoir et enfin mettre en valeur par des actions de sensibilisation, de diffusion et d'animation le patrimoine national, régional ou local. Le champ d'intervention de ces établissements correspond à ce que l'UNESCO appelle le patrimoine culturel matériel et immatériel, et les paysages culturels. Le patrimoine se définit comme un ensemble d'éléments matériels et immatériels, d'ordre culturel, chargés de significations multiples, à dimension collective, et transmis de génération en génération. Par institutions muséales, on entend les établissements à but non lucratif, musées, centres d'exposition et lieux d'interprétation, qui, outre les fonctions d'acquisition, de conservation, de recherche et de gestion de collections assumées par certains, ont en commun d'être des lieux d'éducation et de diffusion consacrés à l'art, à l'histoire et aux sciences. Par centres et services d'archives, on entend les établissements dont l'activité principale consiste à acquérir, traiter, conserver et diffuser des documents inactifs de valeur permanente (archives historiques) et à gérer des documents actifs et semiactifs. Sont inclus les établissements de formation professionnelle en patrimoine, en archivistique et en muséologie.⁸¹

Ce qui se dégage des premières analyses, c'est l'étroite parenté de mission entre les associations qui se consacrent au patrimoine, les institutions muséales et les centres d'archives historiques. Dans le texte d'introduction consacré au patrimoine, Louise Dussault-Letocha et Alexandra Paquin rappellent que la notion de patrimoine s'est élargie au cours de la décennie 1970 « de manière à favoriser une approche dite "écologique", qui comprend des éléments de la culture et de la nature et non plus qu'une seule référence à l'objet⁸² ». L'enquête a permis de recenser près de 356 organismes en patrimoine que l'on peut regrouper en cinq catégories. Le premier regroupement compte 57,9 % des organismes qui se consacrent au patrimoine archéologique, historique et généalogique. Les organismes dédiés au patrimoine ethnologique et aux pratiques culturelles traditionnelles comptent pour 16 %. Les arts de la scène en patrimoine représentent 14,6 %. On constate que les organismes qui se préoccupent plus spécifiquement du patrimoine architectural et paysager représentent 9,6 %. Enfin, la dernière catégorie regroupe les autres organismes en patrimoine (2 %)⁸³. On a également constaté que bon nombre de ces

81. [Occq], *Système de classification [...]*, op. cit., p. 36. Cette définition a été reprise dans les onze cahiers publiés par l'Observatoire concernant l'état des lieux du patrimoine, des institutions muséales et des archives.

82. Louise Dussault-Letocha, en collaboration avec Alexandra Paquin, « Le patrimoine », *ÉLPIMA*, Cahier 1. Premier regard, 2006, p. 37.

83. *Ibid.*, p. 38.

organismes reposaient souvent sur le travail bénévole, ce qui explique par ailleurs le taux de réponse moins élevé (77,5 %) que pour les institutions muséales et les archives. Les sources de revenus des organismes en patrimoine totalisaient en 2004 un budget de 44,1 M\$ dont l'essentiel provient de subventions (57 %).

L'une des premières particularités du réseau des institutions muséales québécoises réside dans la place centrale qu'occupent les musées d'histoire, d'ethnologie et d'archéologie (78) et des lieux d'interprétation en histoire, en ethnologie et en archéologie qui comptent 181 institutions. En fait, cette catégorie regroupe 259 des 420 institutions muséales dénombrées en 2005. Ces institutions muséales représentent le cœur du réseau des musées québécois qui est constitué à 62 % de musées dits de société. Le terme est apparu au Québec au début des années 1990 avec la reconnaissance du Musée de la civilisation qui ne se définissait pas comme un musée d'ethnologie, mais comme un musée multidisciplinaire ayant pour objet l'aventure humaine⁸⁴. Si le projet initial du Musée de la civilisation était de doter le Québec d'un musée d'ethnologie, son directeur, Roland Arpin, a élargi les horizons en créant un type de musée original qui allait révolutionner la muséologie en plaçant non pas l'objet, mais le visiteur au centre du musée⁸⁵. Le concept du Musée de la civilisation a largement et rapidement été repris par de nombreux musées québécois. D'ailleurs, le concept et l'approche muséographique a inspiré de grands musées européens dont le Musée d'Orsay, le Musée d'histoire de l'Europe, le Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MUSEM) à Marseille, le Musée des Confluences à Lyon et le Musée national de la civilisation égyptienne situé sur le site d'El Fustat, au Caire.

En ce qui concerne les archives, l'Observatoire a retenu six catégories de centres d'archives dont le réseau des Archives nationales du Québec, les centres d'archives agréées et les centres d'archives non agréés : les centres et services d'archives, culture et société qui gèrent des documents propres à des entreprises et des organismes (centres d'histoire, sociétés d'histoire, communautés culturelles) « à caractère culturel, artistique ou patrimonial⁸⁶ » ; les centres et services d'archives, enseignement et recherche (commissions scolaires, collèges, universités, centres d'études) ; les centres et services d'archives, santé et services sociaux ; les centres et services d'archives, institutions religieuses ; les centres et services d'archives, gouvernement et

84. Pour bien comprendre ce concept, nous recommandons de lire le texte suivant : Roland Arpin, « Plaidoyer pour des musées au service de la société », *Des musées pour aujourd'hui*, Québec, Musée de la civilisation, 1997, p. 23-49.

85. Dans l'ouvrage suivant des chercheurs explicitent l'originalité du Musée de la civilisation : Yves Bergeron et Philippe Dubé (dir.), *Mémoire de Mémoires. L'exposition inaugurale du Musée de la civilisation*, Québec, PUL, 2009, 307 p.

86. *ÉLPIMA*, Cahier 7. Les archives au Québec, exploration des lieux de mémoire, 2008, p. 16.

secteur municipal ; les centres et services d'archives, finance, économie et travail. À l'exception des neuf centres d'archives des Archives nationales du Québec (BANQ), on a répertorié 299 centres et services d'archives en lien avec le patrimoine au Québec.

Des responsabilités légales et communes

Le patrimoine ne repose pas essentiellement sur des positions idéologiques et sur l'intérêt de groupes spécialisés. Le premier rapport de l'Observatoire de la culture consacre un chapitre introductif au cadre juridique qui structure l'univers du patrimoine, des institutions muséales et des archives⁸⁷. Ce chapitre démontre que le patrimoine relève de législations qui régissent la gestion et la protection des biens culturels. La *Loi sur les biens culturels*⁸⁸ constitue le cadre de référence pour le Gouvernement du Québec, mais les gestionnaires du patrimoine doivent également tenir compte de la *Loi sur le ministère de la Culture et des communications*⁸⁹, la *Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels*⁹⁰, la *Loi sur le ministère du Patrimoine canadien*⁹¹, la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*⁹², la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*⁹³, la *Loi sur les musées nationaux du Québec*⁹⁴, la *Loi sur les musées canadiens*⁹⁵, la *Loi sur le conseil des arts du Canada*⁹⁶ et la *Loi sur les archives*⁹⁷. À ces législations plus spécifiques à la gestion du patrimoine, s'ajoutent la *Loi sur le droit d'auteur*⁹⁸ ou la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*⁹⁹.

87. Voir Yves Bergeron, Louise Dusseault-Letocha et Jacques Grimard, « Chapitre 3. Cadre juridique de l'univers du patrimoine, des institutions muséales et des archives », *ÉLPIMA*, Cahier 1. Premier regard, 2006, p. 29-32.

88. *Loi sur les biens culturels* : http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/B_4/B4.htm.

89. *Loi sur le ministère de la Culture et des communications* : http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/M_17_1/M17_1.html.

90. *Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels* : <http://lois.justice.gc.ca/fr/C-51/texte.html>.

91. *Loi sur le ministère du Patrimoine canadien* (1995, c. 11) : <http://lois.justice.gc.ca/fr/C-17.3/index.html>.

92. *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* : http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/A_19_1/A19_1.html.

93. *Loi sur l'Agence Parcs Canada* (1998, c. 31) : <http://lois.justice.gc.ca/fr/P-0.4/index.html>.

94. *Loi sur les musées nationaux*. L.R.Q., chapitre M-44. http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/M_44/M44.HTM.

95. *Loi sur les musées canadiens* : <http://www.civilization.ca/cmclawfra.html>.

96. *Loi sur le Conseil des arts du Canada* (L.R., 1985, c. C-2) : <http://lois.justice.gc.ca/fr/C-2/index.html>.

97. *Loi sur les archives* : <http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=>

98. *Loi sur le droit d'auteur* (L.R., 1985, c. C-42) : <http://lois.justice.gc.ca/fr/C-42/index.html>.

99. *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* : http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/A_2_1/A2_1.html

Par ailleurs, les codes de déontologie des organismes qui régissent les pratiques dans le monde du patrimoine, des musées et des archives se révèlent incontournables. Mentionnons simplement le *Code de déontologie de l'ICOM pour les musées*¹⁰⁰, les *Principes déontologiques de l'Association des musées canadiens*¹⁰¹, le *Guide de déontologie muséale de la Société des musées québécois*¹⁰² et le *Protocole d'accord entre l'Organisation internationale de police criminelle (Interpol) et l'ICOM sur la lutte contre le trafic illicite de biens culturels*¹⁰³.

Résultats de l'enquête

L'enquête de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec démontre que l'univers du patrimoine est fait de frontières perméables entre différents secteurs d'activités. Il existe bien sûr des organismes dont la mission est spécifiquement centrée sur le patrimoine, mais les institutions muséales qui regroupent toutes les catégories de musées (art, sciences, ethnologie, société) ont fondamentalement pour mission d'acquérir, de conserver et de mettre en valeur le patrimoine. L'enquête a d'ailleurs révélé que 57,4 % des institutions muséales occupent un bâtiment patrimonial¹⁰⁴. Ce pourcentage descend à 28,5 % pour les organismes en patrimoine¹⁰⁵. Dans le cas des centres d'archives, près de 20 % occupent un bâtiment patrimonial¹⁰⁶.

Le personnel rémunéré et non rémunéré

Dans le réseau des organismes en patrimoine, la masse salariale représente près de 13 M\$ et emploie 402,8 personnes rémunérées sur la base d'une année-personne¹⁰⁷. Dans le cas des institutions muséales, les salaires représentent 46,3 % des dépenses, c'est-à-dire 166 M\$. Les institutions muséales emploient donc l'équivalent de 3 873 années-personnes¹⁰⁸. Les

100. *Code de déontologie de l'ICOM pour les musées* : http://icom.museum/ethics_fr.html.

101. *Principes déontologiques de l'Association des musées canadiens*, 2006, 16 p.

102. *Statuts et règlements/Guide de déontologie muséale*, Montréal, Société des musées québécois, 1999, [21] p. Les statuts et règlements de la Société des musées québécois, adoptés en assemblée en septembre 1998, sont suivis d'une réédition du *Guide de déontologie muséale* qui reprend le texte publié par la SMQ en 1990.

103. *Protocole d'accord entre l'Organisation internationale de police criminelle (Interpol) et l'ICOM sur la lutte contre le trafic illicite de biens culturels* : <http://icom.museum/pa-interpol.html>.

104. *ÉLPIMA*, Cahier 3. Les institutions muséales du Québec : redécouverte d'une réalité complexe, 2007, p. 32.

105. *ÉLPIMA*, Cahier 2. Le patrimoine au Québec : une réalité enfin révélée, 2007, p. 21.

106. *ÉLPIMA*, Cahier 7. Les archives au Québec, exploration des lieux de mémoire, 2008, p. 21.

107. *ÉLPIMA*, Cahier 2. Le patrimoine au Québec : une réalité enfin révélée, 2007, p. 28.

108. *ÉLPIMA*, Cahier 3. Les institutions muséales du Québec : redécouverte d'une réalité complexe, 2007, p. 29.

centres d'archives pour leur part consacrent 19,6 M\$ en salaires et emploient 511,7 années-personnes¹⁰⁹.

L'enquête a permis également de confirmer que le bénévolat occupe une place majeure dans la gestion des institutions muséales et des organismes en patrimoine. En fait, le bénévolat est essentiel à la survie des institutions muséales et patrimoniales. C'est plus de 68 % des institutions muséales qui jouissent d'une main-d'œuvre non rémunérée. Concrètement, on dénombre 3 606 personnes qui contribuent pour 282 336 heures de travail bénévole dans l'ensemble du réseau¹¹⁰. La proportion de la contribution des bénévoles est plus importante dans les institutions patrimoniales. Louise Dussault-Letocha souligne que « 90,1 % des établissements recensés dans l'enquête bénéficient d'aide bénévole¹¹¹ ». Ce phénomène se révélant majeur, l'Observatoire de la Culture et des communications a choisi de mesurer l'impact économique du travail non rémunéré. Dans le secteur des institutions muséales, « cette valeur économique des bénévoles et du personnel non rémunéré, pour des dépenses de fonctionnement de 359,4 M\$, serait de l'ordre de 9 M\$¹¹² ». Dans le cas des institutions patrimoniales « cette valeur économique des bénévoles et du personnel non rémunéré, pour des dépenses de fonctionnement de 43, 5 M\$ des organismes en patrimoine, serait de l'ordre de 10 M\$¹¹³ ». C'est donc dire que la contribution des bénévoles est centrale dans la gestion des institutions patrimoniales.

Le réseau des centres d'archives gère un budget global de plus de 51 M\$, dont la plus large part est constituée de financement public et parapublic. On a répertorié 511,7 années-personnes rémunérées. Comme pour le secteur des institutions muséales et patrimoniales, on retrouve du personnel non rémunéré. L'impact des quelque 858 bénévoles¹¹⁴ représente une valeur économique estimée à 4 M\$¹¹⁵.

Collections patrimoniales

De plus, quand on examine attentivement la composition des collections et des archives qui sont conservées dans les institutions muséales, on constate qu'ils ne conservent pas uniquement des objets et des œuvres, mais également

109. *ÉLPIMA*, Cahier 3. Les institutions muséales du Québec : redécouverte d'une réalité complexe, 2007, p. 59.

110. Tableau A-5.2 *ÉLPIMA*, Cahier 3. Les institutions muséales du Québec : redécouverte d'une réalité complexe, 2007, p. 71.

111. *ÉLPIMA*, Cahier 2. Le patrimoine au Québec : une réalité enfin révélée, 2007, p. 17.

112. *ÉLPIMA*, Cahier 2. Le patrimoine au Québec : une réalité enfin révélée, 2007, p. 34.

113. *ÉLPIMA*, Cahier 2. Le patrimoine au Québec : une réalité enfin révélée, 2007, p. 27.

114. *ÉLPIMA*, Cahier 7. Les archives au Québec, exploration des lieux de mémoire, 2008, p. 21.

115. *ÉLPIMA*, Cahier 10. L'impact économique des dépenses de fonctionnement des établissements, 2010, p. 40.

des archives iconographiques, des archives sonores et des images en mouvement qui témoignent du patrimoine culturel immatériel. Au chapitre des archives sonores, 54 institutions muséales conservent à elles seules près de 45 000 heures d'enregistrement sonore¹¹⁶. Ce sont principalement les musées et les lieux d'interprétation d'histoire, d'ethnologie et d'archéologie qui se préoccupent du patrimoine immatériel. On retrouve notamment ce patrimoine dans le réseau des musées régionaux qui sont souvent jumelés à des sociétés historiques et à des organismes en patrimoine. En somme, ces institutions muséales ont pour mission de valoriser la culture de leur milieu. Cet intérêt grandissant pour affirmer les identités régionales n'est pas étranger à la mondialisation qui tend à uniformiser la culture.

En ce qui concerne les objets de collections, on remarque que les musées d'histoire, d'ethnologie et d'archéologie ne sont pas les seuls à conserver des collections d'objets patrimoniaux. Ce type d'objets se retrouve également dans les musées d'art, les musées de sciences, les lieux d'interprétation en sciences et les centres d'expositions¹¹⁷. En fait, on se rend compte que la grande majorité des institutions muséales ne sont pas spécialisées et que le découpage thématique des musées reste en quelque sorte arbitraire. Cette typologie est cohérente dans le cas de musées nationaux, car la mission de chaque musée est spécifique. Cependant, la réalité du réseau montre bien que les petits musées conservent et mettent en valeur toutes les catégories d'objets patrimoniaux. Il s'agit souvent de musées régionaux qui partagent plusieurs responsabilités et qui se consacrent à la fois à la conservation du patrimoine artistique, scientifique, ethnologique et archivistique. Par ailleurs, l'enquête démontre que plus de la moitié des institutions muséales se sont dotées d'une politique d'acquisition pour encadrer le développement de leurs collections. C'est donc dire par ailleurs que près de la moitié des institutions muséales ne se sont pas donné de balises pour le développement de leurs collections. Cette position s'explique par le rôle que jouent de nombreux musées en région qui optent pour une approche territoriale plutôt que disciplinaire du patrimoine et de la culture.

Les organismes en patrimoine conservent également des collections et des archives. D'ailleurs, près des deux tiers des organismes en patrimoine disent conserver des collections et des archives¹¹⁸. Contrairement aux musées, ils disposent rarement des conditions idéales de conservation et de sécurité pour les œuvres d'art, les objets ethnographiques, les artefacts et les archives qu'ils ont cumulés au fil du temps.

116. *ÉLPIMA*, Cahier 8. Les institutions muséales du Québec : activités et rayonnement, 2008, p. 52-53.

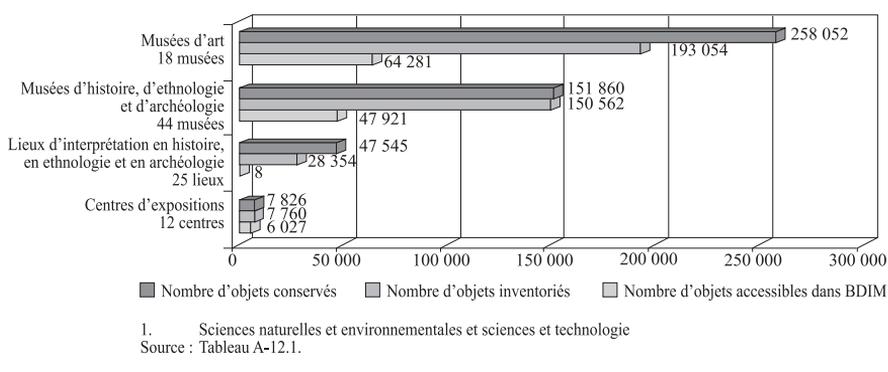
117. *ÉLPIMA*, Cahier 8. Les institutions muséales du Québec : activités et rayonnement, 2008, p. 41.

118. *ÉLPIMA*, Cahier 4. L'action en patrimoine, 2008 p. 23.

Au chapitre de la conservation et de la gestion des collections, les données de l'enquête peuvent surprendre. Si la plupart des institutions muséales disent gérer une collection, peu d'entre elles disposent d'un inventaire exhaustif. L'écart est encore plus important quand on compare le nombre d'objets, d'œuvres ou de spécimens de sciences naturelles conservés, le nombre d'objets inventoriés et le nombre d'objets accessibles sur la base de données Info-Muse¹¹⁹. La figure 2.22 illustre bien ces écarts pour les quatre catégories d'institutions muséales¹²⁰.

Figure 2.22

Nombre total d'œuvres ou d'objets de la collection en art des institutions muséales répondantes, conservés, inventoriés et accessibles dans la base de données Info-Muse (BDIM), selon le type d'institutions et la discipline, Québec, 2004



Que révèlent fondamentalement ces résultats ? Il semble bien que nous sommes devant un paradoxe de taille. En fait, les musées ont toujours justifié leur financement en rappelant qu'ils conservent des collections d'intérêt public. Or, l'enquête de l'Observatoire démontre que les musées ne disposent pas d'inventaires exhaustifs des objets qu'ils conservent. Cette proportion diminue encore plus quand on tient compte du nombre d'objets diffusés sur la base de données Info-Muse. En somme, les musées conservent des collections dont on sait parfois peu de choses. Le travail d'identification et de documentation reste donc à faire. Si l'on tient compte des résultats de l'état des lieux en 2004, on peut conclure qu'il y a du travail pour des générations de conservateurs et de chercheurs pour dénombrer et documenter ces collections.

119. Le réseau Info-Muse gère la base de données des musées. Elle a pour responsabilité d'assister les musées dans l'informatisation des données textuelles et iconographiques sur les collections et elle offre donc des outils documentaires et de normalisation des données. La base de données est hébergée sur le serveur du Réseau canadien d'information sur le patrimoine (RCIP/CHIN). Voir http://infomuse.smq.qc.ca/Infomuse/f_MasterLayout.cgi.

120. *ÉLPIMA*, Cahier 8. Les institutions muséales du Québec : activités et rayonnement, 2008, p. 43.

Malgré qu'il reste beaucoup à faire au chapitre de la recherche pour documenter le patrimoine québécois conservé dans les institutions muséales, les publications sont nombreuses. Une institution sur trois a produit une publication en 2004. On a dénombré 498 publications prenant la forme de revues spécialisées, de catalogues d'exposition ou autres publications. Ce sont les musées d'art qui sont les plus actifs en ce domaine. Plus de 84 % des musées d'art publient des catalogues. Ils sont suivis des centres d'exposition (50 %), des musées d'histoire, d'ethnologie et d'archéologie (45,1 %), des musées de sciences (33,3 %) et des lieux d'interprétation (25,8 %)¹²¹.

Des publics fidélisés et en progression

Le cahier 9 de l'*État des lieux du patrimoine, des institutions muséales et des archives* a permis de faire le point sur les publics des institutions patrimoniales. Contrairement aux données recueillies pour l'année 2004 par l'Observatoire, les chercheurs ont bénéficié de la banque de données sur les pratiques culturelles des Québécois constituée par le ministère de la Culture, des communications et de la condition féminine à compter de 1979. On peut donc y suivre l'évolution des publics sur trois décennies.

L'enquête du Ministère révèle qu'en 2004, « 55 % de la population déclare avoir fréquenté une ou des institutions patrimoniales¹²² ». Comme pour l'ensemble des pratiques culturelles, le niveau de fréquentation des institutions patrimoniales augmente avec le niveau de scolarité. Ainsi, ceux qui déclarent 16 années et plus de scolarité disent fréquenter une institution patrimoniale dans une proportion de 72,7 %¹²³.

Pour l'année 2004, 41,7 % des Québécois déclaraient fréquenter des musées¹²⁴. En fait, la fréquentation s'est accrue de 10 % entre 1979 et 2004. L'Observatoire de la culture et des communications du Québec dénombrait 12 214 029 visiteurs dans l'ensemble du réseau en 2004.

Quand on examine le niveau de fréquentation des trois grandes catégories institutions muséales, on observe que les musées et les lieux d'interprétation en histoire, en ethnologie et en archéologie représentent 49 % de la fréquentation totale au Québec qui comptait en 2010 près de 12 825 864 visiteurs¹²⁵. Les musées de sciences arrivent au second rang avec 34,8 % et les musées d'art avec 16,3 % de la fréquentation.

121. *ÉLPIMA*, Cahier 8. Les institutions muséales du Québec : activités et rayonnement, 2008, p. 36.

122. *ÉLPIMA*, Cahier 9. Le public des institutions patrimoniales 2010, p. 25.

123. *ÉLPIMA*, Cahier 9. Le public des institutions patrimoniales 2010, p. 26.

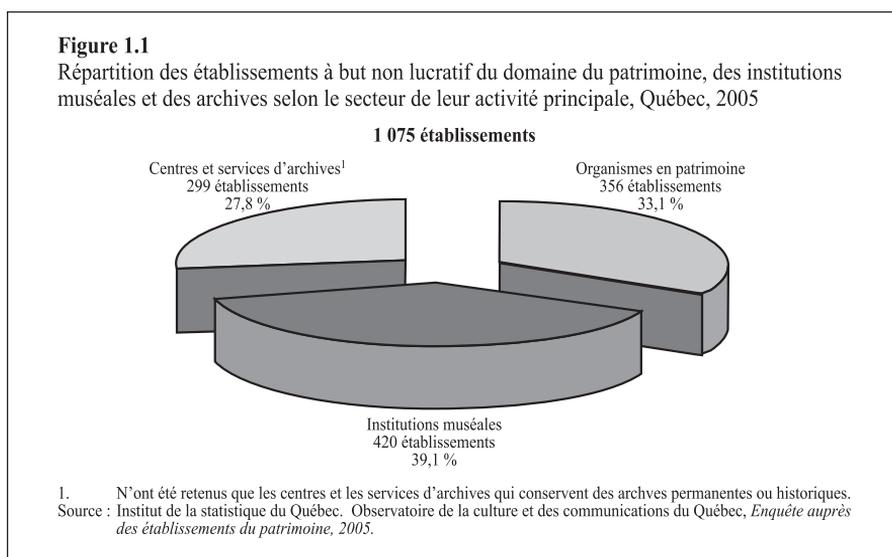
124. *ÉLPIMA*, Cahier 9. Le public des institutions patrimoniales 2010, p. 37.

125. Christine Routhier, *La Fréquentation des institutions muséales en 2010*, « Optique culture », n° 5, mai 2011, 20 p.

Bien qu'il n'existe pas de dénombrement exhaustif du nombre de personnes fréquentant les centres d'archives historiques, l'enquête du Ministère montre qu'en 2004, 11,4 % des Québécois déclarent visiter les centres d'archives et de documentation sur l'histoire et la généalogie. Il s'agit d'un public plus spécialisé que celui qui fréquente les institutions muséales. On y retrouve notamment les Québécois qui s'intéressent à la généalogie¹²⁶ qui figure au nombre des pratiques culturelles les plus importantes au Québec¹²⁷.

Le patrimoine : une affaire territoriale

Le cahier 5 de l'État des lieux du patrimoine, des institutions muséales et des archives est consacré à la présentation des institutions dans une perspective territoriale. L'auteur, Serge Bernier, a regroupé toutes les institutions ayant fait l'objet de l'enquête. C'est donc 1075 institutions qui composent l'univers du patrimoine au Québec. La figure 1.1 montre bien la composition du réseau dans lequel on dénombre 356 organismes en patrimoine (33,1 %), 420 institutions muséales (39,1 %) et 299 centres et services d'archives (27,8 %)¹²⁸.



126. BANQ favorise l'accueil et le travail de tous ceux qui s'intéressent à la généalogie en offrant un portail qui présente les principales ressources : <http://www.banq.qc.ca/collections/genealogie/index.html>.

127. Le sociologue Fernand Harvey s'est penché sur la problématique de la généalogie. Voir Fernand Harvey, « La Généalogie et la transmission de la culture : une approche sociologique », *Les Cahiers des Dix*, n° 59, 2005, p. 285-305 ; <http://id.erudit.org/iderudit/045761ar>.

128. *ÉLPIMA*, Cahier 5. Territoires 2008, p. 27.

Ce 5^e cahier montre bien la concentration des institutions patrimoniales dans le territoire québécois :

La cartographie permet de repérer facilement les endroits où il y a concentration d'établissements ; nous avons donc produit une carte pour chacun des types d'établissements. On retrouve évidemment plusieurs organismes en patrimoine, institutions muséales et centres et services d'archives à Québec et à Montréal, mais il y a d'autres concentrations dans le territoire. Par exemple, la MRC de Longueuil regroupe un nombre important (17) d'organismes en patrimoine et les centres et services d'archives foisonnent dans les MRC de Rimouski-Neigette (12), de Sherbrooke (14) et de Saguenay (12). Quant aux institutions muséales, on observe plusieurs concentrations dans le territoire dont 11 à Trois-Rivières.

On ne dénombre aucun organisme en patrimoine dans 21 MRC, aucune institution muséale dans 10 MRC et aucun centre ou service d'archives dans 37 MRC.

L'avenir du patrimoine

Le regard rétrospectif sur certains moments clés qui ont marqué la question du patrimoine au Québec montre que le patrimoine est devenu un champ de recherche majeur. La position des universités et des centres de recherche montre bien que nous sommes face à une problématique indissociable de la culture et de l'histoire. Au fil des dernières décennies, le patrimoine semble s'être institutionnalisé. Les organismes et les structures qui lui sont consacrées témoignent de cette reconnaissance collective. Les acteurs qui se préoccupent du patrimoine se sont multipliés. Le patrimoine n'est plus simplement l'affaire de l'ethnologie ou de l'histoire de l'art. Objectivement, toutes les disciplines sont convoquées pour l'étude du patrimoine. C'est le cas pour les sciences humaines et sociales et le même phénomène s'observe en sciences où le patrimoine scientifique suscite de plus en plus d'intérêt¹²⁹. L'interdisciplinarité devient nécessaire pour comprendre les multiples facettes de l'objet patrimonial.

La fréquentation des musées, des sites historiques ou des archives est devenue une pratique culturelle majeure. L'intérêt pour le patrimoine n'est plus l'affaire de spécialistes comme ce fut longtemps le cas, mais rejoint au contraire un large public. Cette tendance qui se dessine depuis la décennie 1970 s'inscrit dans la perspective de démocratisation de la culture qui conduit les gouvernements à valoriser la médiation culturelle. La contribution significative du bénévolat dans l'ensemble des institutions patrimoniales témoigne de l'engagement des citoyens à l'égard du patrimoine sous toutes ses formes. Ces tendances ont conduit les gouvernements à se doter de

129. Voir Bernard Schiele et Réal Jantzen (dir.), *Les Territoires de la culture scientifique*, Lyon, Presses universitaires de Lyon ; [Montréal], Presses de l'Université de Montréal, 2003.

politiques pour encadrer sa conservation et sa mise en valeur. Ce mouvement international n'a pas épargné le Québec et on observe à quel point les enjeux sont grands quand on considère que le Gouvernement a besoin de plus de douze ans (2000-2012) pour renouveler sa loi sur les biens culturels pour qu'elle devienne finalement la loi sur le patrimoine. Au moment d'écrire ces lignes, un débat s'anime autour de la définition du patrimoine immatériel. Il semble que organismes tentent d'influencer la ministre de la Culture pour que le projet de loi 82 n'adopte pas la définition du patrimoine immatériel de l'UNESCO qui fait consensus depuis 2003. On comprend que chaque mot a un poids considérable quand il s'agit d'une législation qui encadrera le patrimoine pour une période pouvant aller jusqu'à 20 ans.

Si le patrimoine comme objet de recherche est revenu en force dans les universités au cours de la dernière décennie, on peut se demander si cet intérêt se maintiendra au même niveau au cours des prochaines années. Est-ce que le gouvernement du Québec assumera pleinement ses engagements en élargissant la notion de patrimoine dans le cadre de la loi ? Comme le notaient les auteurs de rapport Arpin, ce qui est certain et prévisible, c'est que chaque génération redéfinit le concept de patrimoine et repense son rapport à l'histoire. En somme, la question du patrimoine reste ouverte et mérite d'être périodiquement revisitée sans jamais perdre de vue que la perspective historique permet de bien comprendre qu'au-delà du patrimoine, il est question du rapport qu'une société entretient avec la culture. N'est-ce pas l'objet même de l'ethnologie ?